

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

DEL-2021- 86

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

Du mardi 7 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un le 07 décembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Approbation de l'avenant n°1 à
la Délégation de Service Public
(DSP) du Golf Miniature de
Bourbonne les Bains**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 décembre 2021 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 décembre 2021

Procurations : Sébastien HUMBLLOT à Lydia FALLOT, Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Étaient absents excusés : Sébastien HUMBLLOT, Amélie MOLTER

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de concession signé le 16 avril 2021,

ATTENDU que le délégataire a fait une demande d'exonération de la redevance d'exploitation du golf miniature de Bourbonne les Bains,

ATTENDU que la réouverture des cafés et restaurants (avec des tables de 6 personnes maximum) a eu lieu à compter du 9 juin 2021,

ATTENDU que le couvre-feu a pris fin le 30 juin 2021,

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal que le délégataire exploitant le golf miniature de Bourbonne les Bains a fait une demande d'exonération de la redevance au titre de l'année 2021, suite à la crise sanitaire.

Il demande donc à l'assemblée de se prononcer sur cette demande d'exonération.

Envoyé en préfecture le 10/12/2021

Reçu en préfecture le 10/12/2021

Affiché le 13/12/2021

ID : 052-215200403-20211207-DEL2021_86-DE

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la demande d'exonération, à hauteur de 50% ; de la redevance au titre de l'année 2021 concernant le golf miniature de Bourbonne les Bains soit un montant de 2 350.50 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer l'avenant n°1 à la Délégation de Service Public (DSP) du Golf Miniature de Bourbonne les Bains.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 10 décembre 2021

 
Monsieur André NOIROT